

MUNICIPALES 2026

ET LES FAMILLES MONOPARENTALES ?

En France, un enfant sur trois est issu d'une famille monoparentale. Dirigées à 83 % par des mères seules, parfois en grande précarité, et victimes d'inégalités sociales, matérielles et scolaires, ces familles sont l'angle mort des politiques publiques. Il s'agit d'un enjeu de justice sociale, d'égalité et de cohésion locale !

7 ENGAGEMENTS À INSCRIRE DANS VOTRE PROGRAMME

1. Mettre en place une véritable politique municipale dédiée aux familles monoparentales avec un diagnostic territorial précis pour cibler précisément les besoins de ces familles.
2. Adapter les tranches tarifaires des activités petite enfance, du périscolaire et des loisirs au reste à vivre des familles monoparentales.
3. Prioriser l'accès aux logements sociaux aux familles monoparentales en incluant le critère de monoparentalité à la cotation des attributions de logements.
4. Développer les lieux d'accueil parents/enfants pour permettre aux familles monoparentales d'avoir du répit.
5. Créer des places prioritaires en PMI et CMP pour permettre aux familles monoparentales d'avoir une meilleure prise en charge médicale et psychologique.
6. Permettre aux parents de conserver une vie professionnelle et citoyenne en adaptant les horaires et délais des services administratifs et en créant de nouveaux modes de garde.
7. Mettre en place un accès prioritaire au sport et aux loisirs pendant les vacances pour tous les enfants issus de familles monoparentales.

UNE CONCERTATION C'EST BIEN, DU CONCRET C'EST MIEUX !

Nos associations, collectifs et médias oeuvrent chaque jour en France pour soutenir les familles monoparentales



MUNICIPALES 2026

ET LES FAMILLES MONOPARENTALES ?

En France, un enfant sur trois est issu d'une famille monoparentale. Dirigées à 83 % par des mères seules, parfois en grande précarité, et victimes d'inégalités sociales, matérielles et scolaires, ces familles sont l'angle mort des politiques publiques. Il s'agit d'un enjeu de justice sociale, d'égalité et de cohésion locale !

CANDIDATS : 7 ENGAGEMENTS À INSCRIRE DANS VOTRE PROGRAMME

1. Mettre en place une véritable politique municipale dédiée aux familles monoparentales avec un diagnostic territorial précis pour cibler précisément les besoins de ces familles.
2. Adapter les tranches tarifaires des services municipaux et activités petite enfance, du périscolaire et des loisirs au reste à vivre des familles monoparentales.
3. Inclure le critère de monoparentalité pour la cotation d'attribution des logements sociaux et prendre en compte de la composition familiale.
4. Développer les lieux d'accueil et d'entraide parents/enfants pour permettre aux familles monoparentales d'avoir du répit.
5. Créer des places prioritaires en PMI et CMP pour permettre aux familles monoparentales d'avoir une meilleure prise en charge médicale et psychologique.
6. Permettre aux parents de conserver une vie professionnelle et citoyenne en adaptant les horaires et délais administratifs et en créant de nouveaux modes de garde.
- 7 Mettre en place un accès prioritaire au sport et aux loisirs pendant les vacances pour tous les enfants issus de familles monoparentales

UNE CONCERTATION C'EST BIEN, DU CONCRET C'EST MIEUX !

Nos associations, collectifs et médias oeuvrent chaque jour en France pour soutenir les familles monoparentales

